



PORTO



CARPE DIEM « DES VOYAGES A VOTRE IMAGE » - MARQUE COMMERCIALE DE CLRT VOYAGES

Parc Eurekalp - Zone d'activités Tire-Poix - 38660 ST VINCENT DE MERCUZE

Téléphone : 04.76.73.14.41 - Email : contact@carpediem-voyages.com

Site web : www.carpediem-voyages.com

PORTUGAL

DECEMBRE 2026 - « CHARMANTE PORTO »



VOTRE PROGRAMME

ASSOCIATION SENGAELEINAD

Inscrite au patrimoine de l'Unesco, Porto est l'une des destinations les plus fascinantes d'Europe. Elle offre les contrastes d'une ville à la fois ancienne et moderne : ruelles tortueuses serpentant aux flancs des collines, larges et belles avenues débouchant sur la campagne environnante, le pont D. Maria construit par Eiffel... son architecture magnifique et son extraordinaire situation sur les rives du Douro font de cette ville l'un des paysages urbains les plus grandioses et mémorables du monde. Célèbre pour les vins auxquels elle a donné son nom, ville de négoce au trafic portuaire incessant, la capitale du Nord dispose de nombreux atouts : les églises de granit abritent l'opulence du baroque portugais ; les quais animés de la Ribeira ou de Vila Nova de Gaia égayent un fleuve, le Douro coupe la ville en deux, et le centre historique a été rénové avec goût. Sous le soleil, la ville apparaît radieuse et colorée, et c'est à pied qu'il faut la parcourir pour en découvrir tous les charmes...

Soyez les bienvenus !



1^{er} jour

LYON / Envol vers PORTO

Rendez-vous des participants à l'aéroport de **LYON**. A votre arrivée, **assistance aux formalités d'enregistrement** puis envol à destination de **PORTO** sur **vol direct EasyJet**.

Porto est une destination à la fois fascinante et méconnue en Europe. Incroyablement pittoresque,



Porto est un savant mélange de traditions et de modernité. On distingue d'ailleurs deux parties symboliquement séparées par le magnifique fleuve Douro... Au nord se trouvent les habitations modernes, tandis que dans la partie sud sont situées la plupart des sociétés de vente de vin de Porto. Pour comprendre et ressentir pleinement l'ambiance de Porto, il vous faut absolument visiter ces 2 parties... qui offrent une escapade hors du commun !

A votre arrivée, accueil par votre **assistance francophone** et transfert à l'hôtel 3*** (NL) situé au centre-ville. **Remise de votre pass transport 72h.**

Fin de journée libre pour découvrir Porto à votre rythme et selon vos envies !

🍷 Repas libres. Nuit à l'hôtel.

2^{ème} jour PORTO

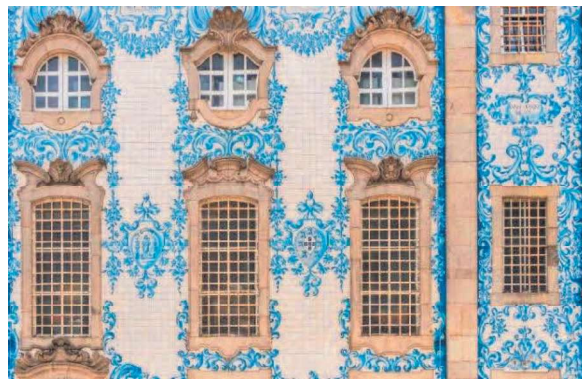
☉ Petit déjeuner.

Journée libre à la découverte de PORTO à votre rythme et selon vos envies... avec votre pass transport.

Carpe Diem vous conseille :

- **Le pont Dom-Luís I** : icône de la ville, avec une vue spectaculaire sur le Douro.
- **Ribeira** : quartier historique au bord du fleuve, classé à l'UNESCO.
- **La cathédrale Sé de Porto** : majestueuse, avec un cloître décoré d'azulejos.
- **L'église São Francisco** avec un intérieur baroque impressionnant.
- **La gare de São Bento**, célèbre pour ses magnifiques azulejos bleus.
- **Torre dos Clérigos** : monter au sommet pour une vue panoramique.
- **Le palais de la Bourse**, magnifique édifice du XIX^e siècle.
- **Les jardins du Palais de Cristal** : parcs et belvédères surplombant le Douro.
- Faites un détour par la **librairie Lello** considérée comme l'une des plus belles librairies au monde : elle sert d'inspiration à JK Rowling pour écrire Harry Potter. À l'intérieur, vous pouvez admirer un environnement unique... Au premier étage se trouve un petit bar qui vous permettra de prendre un café en admirant la beauté des lieux !

☉ Repas libres. Nuit à l'hôtel.



3^{ème} jour PORTO / Envol pour LYON

☉ Petit déjeuner.

Profitez de vos derniers instants pour arpenter les artères pleines de charme de la ville de Porto...

☉ Déjeuner libre.

Selon les horaires de vol, transfert en autocar vers l'aéroport de **PORTO**. **Assistance aux formalités d'enregistrement** puis envol à destination de **LYON** sur **vol direct EasyJet**.

A votre arrivée, récupération des bagages. Fin de nos prestations.

■ ■ Exemple d'horaires de vols avec **Easyjet**

Le vendredi Lyon / Porto – 09H40/10H55

Le dimanche Porto / Lyon – 18H35/21H40

Horaires indicatifs, sous réserve de modification par la compagnie aérienne. En temps utile avant le début du voyage ou du séjour et conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme, vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et, en cas de transport, l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

LE BUDGET

Prix par personne en chambre double - 3 jours / 2 nuits

DU 04 AU 06/12/2026

Selon l'hôtel 3*** choisi	Base 30/34 participants	Base 25/29 participants	Base 20/24 participants	Supplément chambre individuelle
PORTO CITY HOTEL <i>ou similaire</i>	430 €	440 €	455 €	+ 90 €

Sous réserve de disponibilité à la confirmation.

Prix du billet estimé à **190 € TTC** base 30 participants, Aller / Retour incluant 1 bagage en soute de 15kg/couple

INFO : Sur vols EASYJET, il est impossible de poser une option le temps de vos inscriptions, le tarif sera donc confirmé à la signature du contrat et/ou remise de l'acompte. Celui-ci devra couvrir l'intégralité du prix des billets + 30 % des prestations terrestres.

■ ■ ■ Ce prix comprend

- Les **vols directs** Easyjet : Lyon / Porto A/R incluant un bagage de 15 kg/couple (ou par chambre twin /2 personnes)
- Les transferts en autocar aéroport / hôtel / aéroport avec assistance francophone
- 2 nuits en hôtel 3*** (NL) en chambre double avec bain ou douche
- Les petits déjeuners buffet à l'hôtel
- Taxes et services hôteliers dont la taxe de séjour : 3 € / pers. / nuit (à ce jour, sous réserve de hausse)
- Les taxes d'aéroport et de sécurité : varient selon compagnies et aéroports (à ce jour - sous réserve de hausse)
- Le **pass transports publics** valable **72 heures** après la première validation, pour un nombre illimité de trajets sur l'ensemble du réseau des transports publics de la ville
- Assurances Assistance / Rapatriement offerte
- Garantie APST (Garantie totale des fonds déposés)
- Pochette de voyage électronique
- Assistance à l'embarquement et assistance de nos représentants locaux

■ ■ ■ Ce prix ne comprend pas

- Vos dépenses personnelles, boissons, repas et excursions autres que mentionnés, pourboires aux guides et chauffeurs, etc...
- L'Assurance Annulation / Interruption de séjour : + 3 %

Ce devis a été établi le 21/07/2026 selon les conditions économiques en vigueur à ce jour. Il reste sous réserve d'augmentation de la part de nos prestataires de services, de la fluctuation du taux de change, et sous réserve de disponibilité des prestations. Ce devis n'a fait à ce jour l'objet d'aucune réservation.



■ ■ ■ Nos engagements pour un Tourisme plus Responsable

Nous sommes adhérents à l'association ATR depuis 2018. Le label rassemble les professionnels du voyage engagés dans un tourisme à visage humain.

Voyageurs, pour passer de bonnes vacances, passez à l'action, en choisissant des voyages respectueux de la planète et de ses habitants. Agissons

ensemble pour un tourisme responsable : <https://www.tourisme-responsable.org/voyager-responsable/charte-ethique-voyageur/>



Nous nous engageons également au côté de l'association « [Je pars, tu pars, il part](#) » qui a pour objectif de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs aux français qui en sont privé. En tant qu'acteurs du tourisme depuis de nombreuses années, il nous semble qu'il est du ressort de notre industrie d'organiser une chaîne de solidarité bénéficiant aux enfants et familles ne pouvant s'offrir des vacances méritées.



■ ■ ■ Formalités administratives et sanitaires

Formalités d'entrée sur le territoire :

Pour les voyageurs de nationalité française : **Carte Nationale d'identité ou Passeport en cours de validité**

Nous vous invitons à consulter le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux Voyageurs.

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Information importante : la Carte Nationale d'Identité à validité prorogée par les mairies (5 ans) n'est pas toujours acceptée dans de nombreux pays y compris certains pays de la zone Europe. Pour toute information, et afin d'éviter tout problème, veuillez consulter les formalités sur le site <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>.

Mineurs : L'autorisation de sortie du territoire a été rétablie depuis le 15 janvier 2017 : dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, doit être muni du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger sur le site https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale et accompagné de la photocopie de la pièce d'identité du parent concerné. Si l'enfant voyage avec un seul de ces deux parents, certains pays réclament la preuve que l'autre parent autorise le voyage. Il convient donc de consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Formalités de santé - Vaccin(s) conseillé(s) /obligatoire(s) :

Nous vous invitons à prendre connaissance du site du Ministère des Affaires Etrangères – rubrique « conseils aux voyageurs » et plus spécifiquement concernant les rubriques « risque pays » et « santé » : <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Il convient de suivre l'évolution de la situation sanitaire et les consignes des autorités locales. Plus d'informations et recommandations sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/> ainsi que sur la plateforme <https://reopen.europa.eu/fr> de la Commission européenne.

Une mise à jour des obligations vous sera communiquée sur votre convocation environ 30 jours avant le départ.

■ ■ ■ Modalités de paiement

- Acompte de 30 % à verser à la réservation

- Acompte complémentaire obligatoire de 30 % au plus tard 95 jours avant le départ

- Solde à réception de facture, au plus tard 35 jours avant le départ

Le non-respect de l'échéancier de règlement ou tout retard de paiement supérieur à 5 jours entrainera obligatoirement l'annulation des prestations et fera l'objet d'une facture de frais d'annulation conformément aux dispositions mentionnées ci-après.

En cas de paiement par chèque ANCV, des frais d'agence de 0,25 € / chèque seront facturés pour le traitement. Pour rappel les ANCV ne sont acceptés que pour les voyages au sein de l'Union Européenne.



BULLETIN d'INSCRIPTION

NOM et PRENOM de l'adhérent :

NOM et PRENOM de l'accompagnant :

Adresse.....

Numéro de téléphone :

Mail :

Date et signature :

Si le nombre d'inscrits est suffisant et que cette sortie peut être réalisée, l'acompte (30 %) vous sera demandé.

Vous pourrez alors le régler :

- soit à l'association par chèque ou virement sur le compte bancaire de l'Association, qui réglera alors l'agence de voyage.
- soit par virement avec un lien sécurisé qui vous sera transmis, directement auprès de l'agence de voyage, avec votre carte bancaire. Cette option vous est proposée au cas où votre carte bancaire comporte l'assurance voyage.

Le coût définitif vous sera communiqué par la suite suivant le nombre d'inscrits (base 30 / ou base 20), ainsi que les dates pour solder votre voyage.